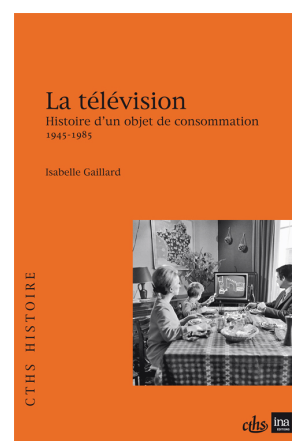
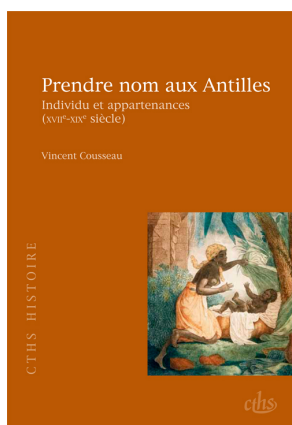




5^e édition

du concours de thèses d'histoire

du Comité des travaux historiques et scientifiques



> Encourager et promouvoir les jeunes chercheurs

Lancé pour la première fois en 2009, ce concours vise à encourager le travail de jeunes chercheurs et à permettre une plus large diffusion de leurs travaux. À l'issue du concours, le CTHS offre en effet aux lauréats la possibilité de publier leurs thèses dans la collection CTHS Histoire.

> Accompagner les auteurs

Les Editions du CTHS offrent aux auteurs un accompagnement spécifique : un membre du CTHS (universitaire, chercheur, conservateur...) ainsi qu'un éditeur de l'équipe apportent les conseils nécessaires – sur le fond et la forme – afin de faciliter le passage de la thèse au livre.

> Qui peut participer ?

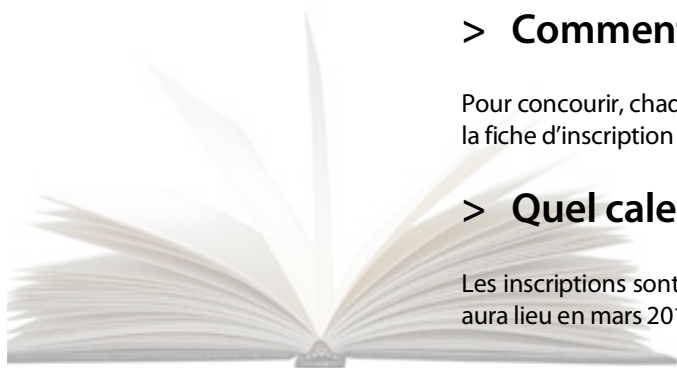
Le concours s'adresse aux docteurs ayant soutenu leur thèse d'histoire (y compris histoire des sciences et des techniques) entre le 31 octobre 2011 et le 31 décembre 2012.

> Comment participer ?

Pour concourir, chaque candidat doit prendre connaissance du règlement ci-joint et remplir la fiche d'inscription à retourner au CTHS avec tous les éléments du dossier.

> Quel calendrier ?

Les inscriptions sont ouvertes du 15 janvier au 1^{er} mars. Une présélection des candidatures aura lieu en mars 2013 et la délibération finale sera rendue en juillet 2013.



Le Comité des travaux historiques et scientifiques

> Le CTHS, une maison d'édition des plus anciennes de France

Fondé par Guizot en 1834, le CTHS a su garder l'exigence scientifique qui a fait sa renommée. Il est animé par 250 spécialistes de disciplines aussi variées que l'histoire, l'histoire de l'art, l'ethnologie, la géographie, etc.

Les Editions sont le reflet de la richesse des échanges entre tous ses membres (universitaires, chercheurs, conservateurs, etc.). Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 3 500 titres publiés depuis la création du CTHS et environ 30 à 40 ouvrages chaque année. La maison est désormais forte d'une douzaine de collections.

> La collection CTHS Histoire

Elle accueille des travaux qui abordent des thèmes en débat dans la communauté scientifique et apportent un regard neuf sur les sujets traités.

Dans le cas des thèses, un effort systématique de réécriture est demandé aux auteurs afin de toucher un public ne se limitant pas au seul cercle des spécialistes.

Sur la base d'une courte présentation de leur thèse et d'un projet de remaniement, les candidats devront montrer leur aptitude à dégager clairement la nouveauté et la richesse du contenu scientifique de leur travail.

Les membres du jury seront particulièrement attentifs aux thèses qui abordent des thèmes en débat dans la communauté scientifique, apportent un regard neuf sur les sujets traités et participent aux grandes controverses historiographiques susceptibles de concerner un large public.

Ils seront également sensibles à la qualité rédactionnelle des travaux, sans laquelle il ne sera pas possible d'élargir le champ des lecteurs. En demandant aux lauréats un effort systématique de réécriture pour passer d'une thèse à un livre, il souhaite toucher un public ne se limitant pas au seul cercle des spécialistes.

Le règlement ci-après précise l'organisation du concours et les conditions pour y participer.

1. Objet du concours

Les lauréats du concours sont récompensés par la publication de leur thèse aux Éditions du CTHS dans la collection CTHS Histoire après remaniement (dans un délai qui leur sera indiqué après l'annonce des résultats) conformément aux normes de la collection.

2. Conditions de participation

Le concours de thèses du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) est ouvert aux docteurs ayant soutenu une thèse d'histoire (y compris d'histoire des sciences et des techniques) rédigée en français entre le **31 octobre 2011 et le 31 décembre 2012** et ayant obtenu la mention très honorable avec félicitations du jury (sauf si l'université de rattachement a renoncé à décerner des mentions). Les thèses d'habilitation à diriger des recherches et les thèses de l'École nationale des chartes ne seront pas retenues.

3. Constitution du dossier de candidature

Les candidats doivent faire une demande d'inscription par mail au CTHS en envoyant tous les éléments suivants au format pdf :

- le formulaire d'inscription ci-joint dûment rempli ;
- la table des matières de la thèse ;
- l'introduction de la thèse ;
- le rapport de soutenance et les prérapports de thèse ;
- un résumé de la thèse (3 000 à 5 000 signes) ;
- un projet de remaniement dans lequel le candidat exposera les aménagements qu'il envisage pour passer de la thèse au livre.

Le projet de remaniement

Le projet de remaniement peut tenir en quelques pages. Il s'agit de présenter au jury comment vous comptez transformer votre thèse en livre : Quels axes vous comptez privilégier ? Quelles parties vous comptez supprimer, réduire ou au contraire développer ? Quels documents ou illustrations vous semblent indispensables pour mettre en valeur votre travail ? Nous évaluerons ainsi si votre projet peut correspondre aux normes de la collection CTHS-Histoire.

4. Présélection des thèses

Une présélection des thèses sera opérée par les sections du CTHS participant au concours (les sections regroupent les membres du CTHS selon leur domaine de compétence). Elle s'effectuera à partir du dossier envoyé par les docteurs qui indiqueront à quelle section ils souhaitent soumettre leur dossier :

- Histoire et archéologie des civilisations antiques ;
- Histoire et philologie des civilisations médiévales ;
- Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions ;
- Histoire contemporaine et du temps présent ;
- Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle.

Les résultats de cette présélection seront annoncés aux candidats en avril 2013.

5. Procédure de sélection des lauréats

À l'issue de la présélection, les candidats retenus devront envoyer un exemplaire de leur thèse (avec une copie sur CD) avant la date qui leur sera indiquée. Les thèses seront ensuite réparties dans les différentes sections concernées du CTHS.

Les sections, après avoir soumis chacune des thèses à deux experts (qui ne doivent pas avoir fait partie du jury de soutenance du candidat), proposeront un classement à un jury désigné par la commission de publication du CTHS. Chaque section se réserve le droit de ne pas retenir de thèse si les dossiers soumis ne lui semblent pas éligibles.

Le jury se prononcera en fonction de l'originalité du projet, de sa place dans le catalogue du CTHS et de sa capacité à toucher un public le plus large possible. Lui seul sera en mesure de désigner les lauréats du concours, au nombre de 3 maximum.

6. Calendrier

Les inscriptions seront enregistrées **entre le 15 janvier et le 1^{er} mars 2013** (le cachet de la poste faisant foi). Les thèses retenues à l'issue de la présélection seront annoncées en avril 2013. Les résultats seront proclamés en **juillet 2013** au plus tard.

7. Engagement des candidats

En s'inscrivant, le candidat accepte de remettre un exemplaire de sa thèse si son dossier est présélectionné. Cet exemplaire lui sera retourné uniquement s'il en fait la demande dans un délai de 6 mois maximum après l'annonce des résultats.

S'il fait partie des lauréats, il s'engage à effectuer une réécriture de sa thèse selon les normes de la collection CTHS Histoire (800 000 signes et 40 illustrations maximum). Ce remaniement s'effectuera sous la responsabilité d'un membre du CTHS et d'un éditeur de l'équipe selon les conditions prévues dans le contrat d'édition conclu avec les Éditions du CTHS (ces dernières se réservant le droit de ne pas publier le manuscrit si le lauréat ne suit pas les recommandations qui lui auront été données). Il accepte que la première édition soit exempte de redevances au titre des droits d'auteur et recevra dix exemplaires de son ouvrage.



Fiche d'inscription au concours

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone : ... / ... / ... / ... / ...

E-mail :

Situation professionnelle :

Intitulé de la thèse :

Date de soutenance :

Université de rattachement :

Nom du directeur de recherche :

Membres du jury de soutenance :

> **Thèse relevant de la section :**

- Histoire et archéologie des civilisations antiques
- Histoire et philologie des civilisations médiévales
- Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions
- Histoire contemporaine et du temps présent
- Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle

> **Pièces à produire :**

- la table des matières de la thèse ;
- l'introduction de la thèse ;
- le rapport de soutenance et les prérapports ;
- un résumé présentant la thèse (3 000 à 5 000 signes) ;
- un projet de remaniement.

Formulaire et pièces demandées à retourner par mail à :

clemence.nogarede@recherche.gouv.fr